Quel est votre avis sur la réclamation et le projet des anciennes religieuses du Ronceray? — Chargé de la conservation des intérêts de la ville, je ne peux être d'avis qu'il soit fait droit à la réclamation des six anciennes religieuses dont il s'agit, d'abord parce que le Ronceray est maintenant une propriété de la ville, qu'il est disposé en caserne, qu'un régiment d'infanterie y est logé, que la ville a déjà fait des dépenses considérables pour le mettre en état de recevoir cette destination, et que, dans tous les cas, je considère que la fortune de ces six religieuses ne leur permet pas de pouvoir le rendre à son premier état (1).

Nous n'ajouterons qu'un mot. Cinq semaines après l'envoi de cette pièce officielle, le Conseil municipal d'Angers décidait, dans sa séance du 6 janvier 1815, de céder les bâtiments du Ronceray pour y faire l'établissement de l'Ecole des Arts et Métiers de Beaupréau...

F. UZUREAU, Aumônier du Champ-des-Martyrs.

NOUVELLES DIVERSES

Un vieil Organiste

Nous trouvons dans le Journal des Pyrénées-Orientales un intéressant article sur le vénérable organiste de la cathédrale de Perpignan, M. Bonaventure-Petit, âgé de 88 ans. On a exécuté plus d'une fois, à la cathédrale d'Angers, des compositions de ce musicien de race dont le père fut correspondant de l'Académie de musique de Paris, et dont le frère, M. le capitaine Petit, est honorablement connu, comme musicien aussi, dans notre ville.

de Depuis un demi-siècle, dit le journal que nous citons, B. Petit fait retentir les voûtes de notre antique cathédrale. De ses doigts s'échappent tour à tour les notes gracieuses, douces, suaves, éclatantes, pleines de fraîcheur et de pureté, d'élévation et de grandeur. Grâce à lui les cérémonies, imposantes par elles-mêmes, prennent un cachet de majesté qui vous saisit et vous transporte. Tandis que vers les voûtes montent l'encens et la prière du prêtre, l'artiste trouve des mélodies limpides, des accords pleins d'effet, et quand, autour de l'enceinte sacrée, se déroule la longue théorie des prêtres et des lévites, lui la suit en des ondulations amples et sublimes, d'un caractère profondément religieux. Je les entends ces marches triomphales qui, un jour de fête, accompagnent les pas de l'évêque et de son clergé, ces versets modulés de vieilles hymnes, ces offertoires solennels qui sont autant de poèmes, et, pour être complet, ces Noëls simples et délicieux de la messe de minuit. On dit que les choses ont une âme. Les grandes orgues de

⁽¹⁾ Le 23 décembre 1814, le Préfet adressa à l'administrateur des cultes la réponse du Maire d'Angers ; il y joignit son avis, absolument conforme, du reste, à celui de la municipalité.